

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle  
et numérique

---

## **Arrêté du 15 septembre 2022 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris)**

NOR : ECOG2226278A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2021 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Paris en raison de ses compétences scientifiques, technologiques, économiques et industrielles, sur proposition de l'association des anciens élèves de l'école :

- Monsieur Kalousdian (*Philippe*), président de l'association des anciens élèves de l'école, en remplacement de madame Le Gall (*Carole*).

#### **Article 2**

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 15 septembre 2022

Pour le ministre et par délégation :  
Le vice-président  
du conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU